Par Alexandre Bally

L'Association La Mémoire de Dun-les-Places : de l'impossible oubli au travail de mémoire historique

L'Association La Mémoire de Dun-les-Places se propose de retracer les événements douloureux qui ont marqué ce village morvandiau lors de la Seconde Guerre

▲ *Carte postale de l'époque représentant la grande rue de Dun-les-Places en ruines. Editions Artistic Paris*

Les faits

Les 26, 27 et 28 juin 1944, trois mille soldats de l'armée allemande, assistés de la milice, investissent le village de Dun-les-Places dont la population est soupçonnée de donner refuge aux maquisards du maquis Camille, tout proche, réfugiés à Vermot[1], hameau de Dun-les-Places. Après des pillages perpétrés par les troupes, les hommes du village sont en état d'arrestation, interrogés sur leurs liens avec la Résistance, puis rassemblés sur la place de l'église et massacrés à la mitrailleuse, avant d'être achevés à la grenade. Le curé est fusillé dans le clocher, avant que celui-ci ne soit bombardé. On compte 27 victimes à l'issue de ce carnage. Le 27 juin 1944, le village de Dun-les-Places est à nouveau pillé et en partie incendié le 28 juin, soixante-dix personnes se retrouvent sans abris[2].

L'opération est soigneusement planifiée au plan régional sous la direction du commandant Hipp, commandant l'école d'aspirants de Dijon, de Hülf, Kommandeur du S.D[3] de Bourgogne au cours de conférences tactiques. Les opérations ont été dirigées à Dun-les-Places par Hildebrand, adjoint de Hipp et par Krüger, bras-droit de Hülf et chef du S.D à Chalon-sur-Saône.

Les victimes de ces événements n'obtiennent que très partiellement gain de cause lors de procès à Dijon d'une partie des responsables en 1947 et 1948. Un sentiment de profonde injustice est ressenti par l'ensemble de la population dunoise à l'issue de ces procès.

Une jeune association qui répond à un besoin de mémoire

L'Association a été fondée en janvier 2001 à partir d'une série d'initiatives personnelles émanant à la fois des familles des fusillés de Dun-les-Places et des habitants de la commune. Cette initiative a également reçu l'accueil favorable de l'Association historique de Dun-les-Places, présidée par Monsieur Astorg. Cette jeune association compte actuellement environ soixante-dix membres. La création de cette association est partie du constat que le moment était venu d'inscrire dans l'histoire le drame de Dun-les-Places, afin d'apporter une : « réflexion meilleure à une humanité mieux informée, afin que de tels faits ne puissent plus se reproduire » selon les termes de Claude Pichot, président de l'association. La disparition progressive des témoins au fil des années rendait nécessaire de fixer cette mémoire des faits et d'adresser un message de paix et de vigilance aux jeunes générations alors que la construction européenne permet de rapprocher les peuples. A cet égard, l'association a organisé la réception d'un groupe de Bavarois de la région de Dachau. Cette leçon de tolérance, après les récents drames de Bosnie Herzégovine et du Rwanda, apparaît d'une brûlante actualité.

La réunion à la mairie d'une cinquantaine de personnes de Dun-les-Places en 2000 a constitué l'acte de naissance de l'association. Au cours de cette réunion, les participants se sont engagés à réunir des documents de fonds d'archives familiales, en vue de leur numérisation par Claude Maulini, archiviste et trésorier de l'association. Ce remarquable travail de collecte documentaire a ainsi rendu possible l'exploitation par les historiens d'une mémoire particulièrement fragile, celle constituée au fil des ans par les témoins du drame de Dun-les-Places.

Des initiatives originales

Ce travail d'enquête documentaire s'est poursuivi par la création d'un film de 47 minutes, réalisé par l'entreprise cinématographique nivernaise La fabrique, située à Marzy et avec le concours financier du Conseil général de la Nièvre . La démarche des auteurs du film est originale dans le sens où elle réserve sa diffusion au secteur non commercial. La Mémoire de Dun-les-Places est en effet très soucieuse de ne pas créer un produit culturel immédiatement consommable. Elle souhaite tout au contraire susciter la réflexion en contraignant le spectateur à engager une démarche que l'on pourrait qualifier d'initiatique. En effet, la diffusion du film est réservée soit à des projections-débats dans les collèges ou lycées, soit dans une salle de projection particulière du Syndicat d'initiative de Dun-les-Places[4]. Le spectateur est ainsi plongé dans la reconstitution de l'atmosphère d'une modeste bourgade morvandelle durant la guerre dont le destin va basculer un 26 juin 1944. Le film s'attache bien à montrer comment les divers témoins dont leurs proches ont été les victimes, ont vécu un crime soigneusement planifié par les autorités militaires et policières allemandes, avec le concours de la Milice. Ce documentaire montre également comment par un effort de solidarité mutuelle, les habitants tentent de reconstruire leur vie dans l'immédiate après-guerre. Le film s'achève sur le sinistre commentaire de Radio-Vichy peu de temps après le massacre : « A Dun-les-Places, vingt-sept dangereux terroristes sont surpris les armes à la main et fusillés ». L'enjeu de mémoire apparaît donc dans toute son importance face à un tel travestissement des faits.
Ce film réussit à montrer le surgissement de la barbarie dans le quotidien d'une population sans défense. L'accueil fait au film est très favorable tant auprès des Dunois que des visiteurs qui l'ont vu au Syndicat d'initiative[5].

▲ *Le dernier préfabriqué de Dun-les-Places, construit après guerre, futur musée*

La Mémoire de Dun-les-Places s'associe tout naturellement à toutes les commémorations du souvenir. Le 26 juin 2004, lors des cérémonies du soixantième anniversaire du massacre, l'association a organisé à une veillée d'hommage aux victimes à laquelle la troupe théâtrale La Hulotte, était conviée. Cette cérémonie empreinte d'un caractère intime, a réuni essentiellement

◀ *De gauche à droite : Claude Pichot, président de l'association La Mémoire de Dun-les-Places et Claude Maulini, archiviste et trésorier*

▲ *L'ordre d'Alec Prochiantz. Huile sur toile 1990*

les Dunois, la presse n'y étant pas présente. Une exposition a été également faite à cette occasion à la mairie de Dun-les-Place. Toutes ces initiatives de l'association l'ont amenée à lancer officiellement l'idée d'un lieu de mémoire auprès des habitants. L'accueil fait par la population à ce projet a été très favorable.

Des projets ambitieux

La Mémoire de Dun-les-Places souhaite, en effet, réaliser un lieu de mémoire dans le dernier des préfabriqués où furent relogé les familles après la guerre. Ce lieu se trouve derrière l'église paroissiale où eurent lieu les exécutions sommaires.

L'association y valorisera le fonds documentaire qu'elle a réuni. Ce fonds comprend, outre les documents manuscrits ou imprimés, les photographies, issus des archives familiales, le remarquable tableau du Docteur Alec Prochiantz[6], résistant dans les maquis Camille et Bernard et chirurgien au château-hôpital de Vermot, intitulé L'Ordre[7], réalisé en 1990. Ce tableau avec son sous-titre explicite Partout où commence l'ordre, commence la dictature a fait d'ailleurs l'objet d'une exposition temporaire au Musée de la Résistance en Morvan à Saint-Brisson durant l'été et l'automne 2004. Cette œuvre se propose d'être une relecture contemporaine du célèbre tableau de Goya *El tres de Mayo*. Ce tableau représente une vision d'incendie et de meurtre où à l'agonie des habitants de Dun-les-Places, se mêle le spectacle de bêtes affolées et celui des bourreaux, exécutant leur tâche odieuse.

Le projet qui sera conduit par la Communauté des communes des Portes du Morvan, a déjà reçu le soutien de Monsieur Christian Paul, président du Pays Nivernais-Morvan, de Monsieur Jean Vigreux président de l'ARORM (Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan), de Monsieur Pascal Ribaud, directeur de la Maison du Parc Naturel Régional du Morvan, de Monsieur Martin, conservateur attaché au Conseil général de la Nièvre et de Monsieur le Sous-Préfet de Clamecy. Enfin, le projet a obtenu l'appui de la Direction Régionale du Tourisme, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Ministère de la Défense Nationale. Le maître d'ouvrage est la Communauté de communes des Portes du Morvan. Le projet comprendra une surface d'exposition de 120 mètres carrés d'après l'étude préliminaire, déjà réalisée par La Fabrique. L'étude sera complétée par une seconde étude muséographique, architecturale et économique. Dans ce lieu de mémoire, des objets liés à l'histoire de Dun-les-Places trouveront place, ainsi qu'un espace de projection du film. Les concepteurs du projet ont voulu un lieu de mémoire avec des bornes interactives, et l'utilisation d'enregistrements sonores. Dans cet espace d'exposition, des fenêtres en trompe-l'œil représentant Dun-les-Places incendié seront également ménagées pour donner au spectateur le sentiment d'irruption de cette catastrophe, créée par une volonté humaine. Le propos de ce lieu est fortement pédagogique et cherche à rappeler que la capacité de barbarie de l'homme lorsque les circonstances sont favorables, est immense. La visite de ce musée devrait s'intégrer à un chemin de mémoire qui comprendra d'autres hauts lieux de la

résistance morvandelle, en particulier Ouroux-en-Morvan et le maquis Bernard.

L'association publie enfin un bulletin périodique pour tenir au courant ses adhérents de l'avancée de ses travaux. Le premier numéro est paru en novembre 2004.

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à Monsieur Claude Pichot Président de l'Association La Mémoire de Dun-les-Places et à Monsieur Maulini, son Archiviste et Trésorier pour nous avoir accordé un entretien et pour l'aide précieuse qu'ils nous a apportée dans la rédaction de cet article.

Pour en savoir plus et pour toute adhésion à l'Association, le lecteur peut s'adresser à :

Association Mémoire de Dun-les-Places
Mairie
58 230 Dun-les-Places
Tel : 03 86 84 62 05

▲ *Eglise de Dun-les-Places (photo : Laurent Chanel)*

▲ *Maison Coppin incendiée*

1- Sur l'organisation et la vie quotidienne des maquis du Morvan, le lecteur pourra utilement se reporter à l'ouvrage de Jacques CANAUD *Les maquis du Morvan* (1943-1944) Académie du Morvan. Château-Chinon. 1981.

2- Sur l'ensemble du massacre de Dun-les-Places, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Marcel VIGREUX : *La mémoire de Dun-les-Places* 1944-1989 Editions SIN PHOOS 1990. Cet ouvrage fait le point sur l'ensemble du massacre de Dun-les-Places, sur sa préparation, les suites judiciaires après la Seconde Guerre mondiale de ce massacre, sur les formes de transmission de sa mémoire. Ce livre propose également l'interprétation humaniste que peut en faire l'historien comme un crime contre l'humanité, commis pour des motifs idéologiques racistes et non comme une simple opération de représailles contre des combattants, ayant infligé des pertes à l'armée allemande. L'ouvrage comprend également un important dossier documentaire de témoignages sur l'événement. Le lecteur pourra également utilement consulter l'ouvrage de Marcel VIGREUX et d'Angélique MARIE Les *villages-martyrs de Bourgogne* 1944 Editions de l'ARORM 1994. Cette enquête sur l'ensemble de la Bourgogne accorde une place au massacre de Dun-les-Places (p 81 à 89)

3- Sicherheit Dienst : service de police et de sûreté allemande.

4- Ainsi pour la seule année 2003, trois cent quarante quatre élèves, accompagnés de leurs professeurs ont vu le film à Dun-les-Places, souvent dans le cadre du concours de la Résistance, organisé par le Ministère de l'Education Nationale.

5- D'après l'enquête d'opinion dressée par le Syndicat d'initiative de Dun-les-Places, les 127 visiteurs qui ont vu le film durant la seule saison 2003 se sont déclaré tous intéressés et émus par ce film. Actuellement deux milles personnes environ ont vu ce film depuis sa création.

6- Le lecteur pourra utilement se reporter au livres de souvenirs de Résistance dans le Morvan d'Alec Prochiantz : *Promenons-nous dans les bois. Un chirurgien dans la guerilla.* Société des Ecrivains Associés – Paris : 1998.

7- Cette œuvre s'intègre dans une série de tableaux, composés par Alec Prochiantz, tous consacrés à la Résistance dans le Morvan et qui comprend notamment L'enterrement de Socrate, tableau qui représente les obsèques clandestines et nocturnes du chef de la Résistance Georges Leyton alias Socrate, tué lors de combats contre les troupes allemandes, le 18 août 1944 à la Celle-en-Morvan.